



PROGRAMMATION HIVERNALE 2017-2018

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN

PROGRAMME POUR LES 5, 6 ET 7 ANS

CENTRE TECHNIQUE LOCAL D'ENTRAÎNEMENT



CLIENTÈLE : U05, U06 ET U07 (5 à 7 ans inclus en 2018 - **Stade Telus sur terrain synthétique**)

* **Avis le 24 août 2017 - La base militaire de Valcartier vient de nous annoncer la fermeture des gymnases de son établissement pour des réparations majeures qui auront lieu du 4 novembre 2017 au 18 mars 2018.**

NIVEAU : Local

LIGUE : Mistral

DURÉE DU PROGRAMME : 18 activités

(Nous avons programmé 20 activités en prévoyant 2 annulations (ref: conditions climatiques ou retrait du plateau))

DATES ACTIVITÉS : Entraînements & mini-matches

Dimanche du 15 octobre au 11 mars 2018 (Groupe #2 Stade Telus ULaval - Synthétique)

HEURES : 09:30 à 10:45

ENDROITS : Surface synthétique : Stade Telus (Université Laval)

COÛT : 130 \$ avant le 14 septembre

160 \$ après le 14 septembre

TARIFICATION FAMILIALE : 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

DATE LIMITE D'INSC : 14 septembre 2017

Bien que la date limite soit le 14 septembre, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

EQUIPEMENT DU JOUEUR : Souliers de soccer, protège-tibias, bas noir et short. Le t-shirt est donné par l'Association.

CONDITION : 20 participants minimum au Stade Telus (Université Laval)

POLITIQUES : [Politique de remboursements \(ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS\)](#)

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

PAR INTERNET :

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

PAR LA POSTE :

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

EN PERSONNE :

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

Aucun paiement en argent n'est accepté.

POUR VOUS INSCRIRE : Dès le 21 août 2017 - Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrall Laurentien.com/inscription-en-ligne/>